



Quelques conseils à prendre en compte pour rester bien informé sur vos cours.

Citons le [Règlement des études et des évaluations](#), Article 90 §2 :

*“ Tout étudiant inscrit à l'UNamur dispose d'une adresse électronique (principalement de type prenom.nom@student.unamur.be) qu'il a l'obligation d'activer et de consulter quotidiennement qui, sauf disposition contraire du présent règlement et de ses annexes, est utilisée pour toute communication individuelle de l'Université vers l'étudiant et inversement. ”*

Ainsi, veillez à :

- Consulter vos emails chaque jour pour ne manquer aucune notification ; cela peut être crucial, par exemple en cas d'annulation ou de déplacement d'un cours à la dernière minute pour cause urgente.
- Vérifiez également dans vos courriers indésirables : il arrive parfois, au gré des caprices des filtres anti-spams, que certains emails légitimes s'y retrouvent classés. Mais assurez-vous cependant que l'adresse d'expéditeur ne soit pas suspecte et méfiez-vous fortement des liens et fichiers joints de ces courriers.
- Soyez attentif aux informations et agendas publiés via [WebCampus](#) et le [BVE](#).